

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 26 (1918)

**Heft:** 3

**Artikel:** Cartes du 1er août 1917

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-682559>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mettre une cravate, sont autant de difficultés presque insurmontables pour ces malheureux.

Le but du concours est de venir en aide à toute cette catégorie d'estropiés de la guerre, à ces mutilés qui, pour gagner leur vie, sont obligés de se présenter décentement en public, et qui devraient pouvoir s'affranchir de la dépendance dans laquelle ils vivent en tout, surtout au point de vue de leur habillement.

Pour manger, pour exercer un métier, on s'est ingénier à procurer aux manchots des outils qu'on adapte à leurs prothèses;

ce sont des cuillers, des couteaux, des pinces, des instruments divers qui leur permettent de vivre, voire même de gagner leur vie. Mais on n'avait pas songé jusqu'ici à l'impossibilité dans laquelle se trouvent ces estropiés de se vêtir eux-mêmes, sans avoir besoin dans les circonstances les plus intimes de leur existence, de l'aide d'autrui.

Les inventeurs feront bien d'adresser sans retard leurs projets (pièces de vêtements, pressions, glissoires, fermoirs, etc.) au Knopf-Museum *H. Waldes*, à Prague (Bohême).

### Cartes du 1<sup>er</sup> août 1917

Comme nous l'avons annoncé ici-même il y a quelques mois, le produit de la vente des cartes éditées par le Comité de la fête du 1<sup>er</sup> août a été attribué en 1917 à la Croix-Rouge suisse.

Grâce à de nombreux collaborateurs — nous devons signaler spécialement les sociétés de samaritains qui en ont vendu un très grand nombre — la recette brut s'est élevée à 133,750 francs.

Déduction faite des frais de confection des cartes, du versement au fonds de réserve du comité de la fête, des taxes d'affranchissement, etc., c'est une somme de **90,541 francs** qui est venue augmenter le capital de la Société suisse de la Croix-Rouge, un joli denier que notre société accueille avec d'autant plus de plaisir qu'elle voit tous les jours diminuer ses revenus.

### Cours de Moniteurs pour samaritains à Genève du 19 au 26 mai 1918

Un cours de moniteurs et de monitrices aura lieu à Genève du 19 au 26 mai. Les sections qui auraient besoin de moniteurs ou de monitrices voudront bien en aviser le soussigné en lui faisant parvenir des inscriptions avant le 15 mars.

Nous rendons les Comités de samaritains attentifs au fait qu'il n'y aura plus — pendant assez longtemps — de cours de moniteurs en Suisse romande, et que seules les personnes qui possèdent déjà les connaissances nécessaires (elles doivent avoir suivi un cours de samaritains au moins) et qui s'engagent à fonctionner pour longtemps comme instructeurs de leur section, peuvent être admises à participer à ce cours.

Olten, le 7 février 1918.

Au nom du Comité central de l'Alliance suisse des samaritains,  
Le président: **A. RAUBER.**